



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DÉCEMBRE 2019**

N° DEL 2019.12.18/187



Thème : PATRIMOINE 4

Le ~~mercredi 18 décembre 2019~~ à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Objet : Comptoir de vente – Mise à jour du catalogue décembre 2019

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, HOLLARD Rémi, PEYTHIEU Éric, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, DAZIN Florian.

Convocation :

Date : 12/12/2019

Affichage : 12/12/2019

Étaient représentés :

AIGUIER Yvon donne pouvoir à GUÉRIN Nicole ;
MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard ;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed ;

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 28

**Nombre de
suffrages**

exprimés : 31

Absents excusés :

AIGUIER Yvon, MARTINEZ Gilles, MILLET Thibault, ROMAIN Manuel, ARMAND Émilie.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL



Rapporteur : GUÉRIN Nicole

Plusieurs nouvelles références d'articles souvenirs vont venir étoffer l'offre de l'accueil/boutique du service du Patrimoine de la Ville de Briançon en cohérence avec la ligne directrice de développement définie par le service. Ces nouvelles références sont :

Articles	Prix d'achat TTC	Prix public proposé
Pendentif gros cœur	3,10 €	4,00 €
Porte-clés petit canon	2,35 €	3,00 €
Plume dorée L.30 CM	5,04 €	6,50 €
Plume BIC enfant L.35 CM	1,32 €	2,00 €
Taille-crayon canon	5,09 €	6,50 €
Epinglette coquille St Jacques	4,07 €	5,00 €
Set cire et sceau	14,04 €	17,50 €

Les recettes correspondantes seront imputées sur les crédits du budget principal de l'exercice, chapitre 70 « produits des services du domaine et ventes diverses » article 7088 « Autres produits d'activités annexes ».

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver les propositions ci-dessus ;
- D'adopter la tarification des ouvrages ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PATRIMOINE 4 DEL 2019.12.18/187

PUBLIÉ LE **19 DEC. 2019**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur général des services,
Éric GUBOIS

